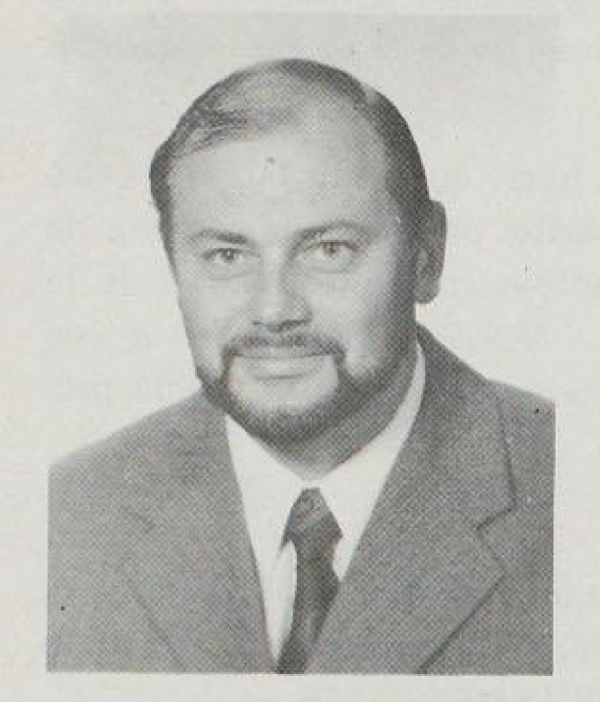
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1973

10[me] Circonscription du Nord

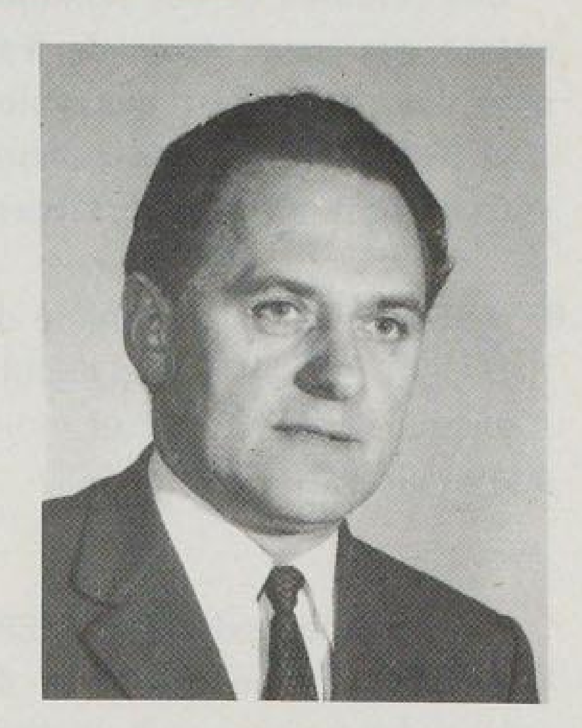
PARTI SOCIALISTE



Alexandre FAIDHERBE

Electrices, Electeurs,

Ma joie est grande et ma fierté aussi, d'avoir obtenu la confiance fidèle et accrue d'un grand nombre d'entre vous et je remercie toutes celles et tous ceux qui m'ont manifesté leur approbation et leur amitié. Mon collègue et ami Alexandre FAIDHERBE s'associe également à ces remerciements.



Gérard HAESEBROECK

● **Ma gratitude va tout d'abord aux Armentiéroises et Armentiérois, et aux habitants du Canton d'Armentières,**

qui, **pour la première fois,** m'ont permis de distancer Monsieur SCHUMANN dans ma chère commune et mon canton, en récompense, certainement, du travail efficace et inlassable qui a été le mien depuis plusieurs années à la Mairie, à la Communauté Urbaine et au Conseil Général, et qui porte chaque jour davantage ses fruits.

A ces 9.734 amies et amis, un grand merci.

● Notre reconnaissance, à Alexandre FAIDHERBE et à moi-même, va également aux électrices et électeurs :

— du canton de TOURCOING-NORD qui nous ont permis de DOUBLER nos voix de 1967 et 1968 et d'obtenir **5.051 suffrages ;**

— du canton de QUESNOY-SUR-DEULE qui nous ont accru leur confiance en nous donnant **2.764 voix.**

● **A toutes et à tous, encore une fois un très grand MERCI.**

Grâce à vous, dimanche prochain, **LA VICTOIRE EST POSSIBLE.**

Nous vous demandons donc de renouveler cette confiance **SANS AUCUNE DEFAILLANCE,** en votant et en faisant voter Gérard HAESEBROECK et Alexandre FAIDHERBE.

LA VICTOIRE EST A CE PRIX.

● **Notre appel s'adresse également aux 12.486 électrices et électeurs**

qui ont porté leurs voix au premier tour sur le candidat communiste. Nous savons que l'engagement pris pour l'adoption du programme commun **nous apportera la totalité de leurs voix.**

● **C'est ensuite aux abstentionnistes involontaires**

du premier tour que nous nous adressons pour leur demander **de nous faire l'honneur et l'amitié de nous accorder leurs suffrages au second tour.**

● **Quant aux 1.455 femmes et hommes**

qui ont hésité à se prononcer dimanche 4 Mars en déposant un bulletin blanc ou nul, **nous sommes sûrs que leur réflexion et leur sens civique les amèneront vers nous.**

● Et puis notre pensée va aux électrices et électeurs qui ont choisi au premier tour MM. HOUSSIN (4.856 voix) et VANDAELE (3.987 voix) voulant marquer leur opposition au régime actuel et à leurs représentants.

Ces électrices et électeurs détiennent probablement entre leurs mains le choix du député de leur Vallée de la Lys.

Comme l'ensemble des habitants de la 10[me] circonscription, ils ont pu constater le retard considérable des équipements collectifs de toutes sortes : scolaires, logements, sociaux, sportifs, culturels, routiers, environnement, téléphone, industries nouvelles, etc... etc... qui font largement défaut partout, et la carence permanente du Gouvernement dans notre secteur depuis plus de dix ans.

Le fait qu'au premier tour ils aient porté leur choix sur d'autres candidats que Monsieur SCHUMANN devrait leur permettre de voter pour un véritable député :
PRESENT, ACTIF, SERIEUX, COMPETENT, DYNAMIQUE COMBATIF, capable de représenter EFFICACEMENT notre région et **surtout notre Vallée de la Lys.**

● Pour terminer, nous nous adressons à un certain nombre de celles et de ceux qui, **provisoirement,** ont voté dimanche dernier pour MM. SCHUMANN et PACAUX.

La plupart d'entre eux, sont des Démocrates et Républicains qui ont cru devoir maintenir ou donner leurs votes au Ministre des Affaires Etrangères et non au Député.

Ces femmes et ces hommes sont, j'en suis sûr, autant que nous, épris de fraternité humaine, animés d'un désir et d'une volonté inébranlables de JUSTICE SOCIALE, de bonheur et de mieux-être dans la Paix et dans la Liberté.

● **ENFIN,** c'est à l'ensemble des électrices et électeurs que nous faisons appel. **A toutes et à tous,** Alexandre FAIDHERBE et moi-même, nous tendons une main fraternelle :

— aux Conseillers Généraux des deux autres cantons, aux Conseillers Communautaires, à tous les Maires, Adjoints et élus locaux, sans aucune distinction politique, philosophique ou confessionnelle ;

— aux Présidents et Responsables de toutes les organisations professionnelles, syndicales, familiales ou autres ;

— à toutes les personnes désintéressées et de bonne volonté qui œuvrent, contribuent au maintien, au développement, du groupement ou de la société auxquels ils appartiennent.

A vous toutes et tous, qui contribuez à votre manière, à la prospérité et au rayonnement de vos cités, de vos cantons, de votre Vallée de la Lys, NOUS DISONS : NOUS SERONS LA, à vos côtés, fidèles, consciencieux, attentifs, à vos problèmes, à vos désirs.

Avec Alexandre FAIDHERBE comme compagnon, avec celles et ceux qui voudront nous rejoindre, nous aider, je m'efforcerai d'apporter et de donner à notre 10me circonscription, la même vitalité et le même dynamisme que je pense avoir insufflés, avec d'autres, à la Région d'ARMENTIERES.

Depuis longtemps la Vallée de la Lys a besoin d'un véritable député de combat, capable de représenter et de défendre PARTOUT, à l'Assemblée Nationale, au Conseil Général, à la Communauté Urbaine de LILLE, les intérêts vitaux de ses 130.000 habitants.

Est-ce trop ambitieux que de revendiquer l'Honneur et la Fierté d'être un Député SERVIABLE, DISPONIBLE, envers toutes les catégories sociales et professionnelles.

Électrices, Électeurs, votre choix de Dimanche prochain sera décisif.

- **Pour vous et votre famille ;**
- **Pour l'avenir de vos enfants et petits-enfants ;**
- **Pour l'avenir de votre prochain ;**
- **Pour l'ensemble des habitants de la Vallée de la Lys ;**

Vous ne pouvez plus hésiter,

Vous voterez et ferez voter

GÉRARD HAESEBROECK

CONSEILLER GÉNÉRAL ET MAIRE D'ARMENTIÈRES

ALEXANDRE FAIDHERBE

ADJOINT AU MAIRE D'HALLUIN, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

En dernière minute, nous apprenons que nos adversaires utiliseront leur Profession de Foi pour tenter de nous déshonorer, prétextant que nous avons distribué des journaux et tracts contenant des textes tronqués, des chiffres faussés, des déclarations falsifiées, après la clôture de la campagne électorale.

Nous tenons ces documents à la disposition de quiconque - Cabinet du Maire - Mairie d'Armentières.

Nous précisons que la Loi autorisait la campagne jusqu'au samedi 3 mars à minuit (chapitre 1 ; section 1 ; page 3 ; circulaire du ministère de l'intérieur du 19 janvier 1973).

Quant au sens de l'honneur et de la dignité, nous rappelons qu'avant le premier tour, un tract diffamatoire envers nos personnes a été distribué par les amis de Monsieur SCHUMANN.

VM VAN MEENEN - ARMENTIÈRES